

Commune de Millas

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **468 /2006**

du **07 février 2006**

mis à jour le **AP n° 4251 du 21/10/2008
AP n°2011096-0112 du
6/04/2011 et AP n°
2012051-0011 du
20/02/2012**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

PPR inondation

7 février 2012

aléa **Inondation**

aléa

aléa

Les documents de référence sont :

Dossier départemental des risques majeurs (DDRM)

Consultable sur Internet

plan de prévention des risques inondation approuvé le 7 février 2012

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

date

date

date

effet

effet

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5 <input type="checkbox"/>	Moyenne zone 4 <input type="checkbox"/>	Modérée zone 3 <input checked="" type="checkbox"/>	Faible zone 2 <input type="checkbox"/>	Très faible Zone 1 <input type="checkbox"/>
--	--	---	---	--

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique

Décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français

Cartographie du zonage sismique

Carte du zonage réglementaire du plan de prévention des risques inondation approuvé le 07/02/2012

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »